



ENFANTS ET ADOLESCENTS

Hérédité de la délinquance : le rôle de l'attachement parental

Comprendre les racines de la délinquance est un levier essentiel pour lutter contre le crime, mais également pour préserver le bien-être des enfants. Jusqu'ici, les recherches menées sur le lien entre incarcération parentale et délinquance des enfants se contredisaient : selon certaines, le fait d'avoir un parent incarcéré augmente le risque de délinquance chez ses enfants ; selon d'autres, cela diminue au contraire les risques ; selon d'autres encore, il n'y a pas de lien clair entre les deux phénomènes. À ce sujet, Dr Noy Assaraf et son équipe de l'Université de Jérusalem (Israël) ont proposé de tester le rôle « médiateur » d'un élément essentiel dans la relation parent-enfant : l'attachement parental. Leur étude permet de mieux comprendre le phénomène d'hérédité de la délinquance.

Impact de l'incarcération parentale : que disent les études antérieures ?

Des millions d'enfants vivent avec un de leur parent en prison (le plus souvent leur père). Différentes recherches ont eu pour but d'évaluer les effets de cette incarcération sur la famille et sur les enfants.

- De nombreuses études montrent des effets négatifs : augmentation des risques d'anxiété, de dépression, d'échec scolaire, de l'apparition de comportements agressifs, etc. Les enfants qui subissent ces effets sont beaucoup plus à risque de devenir eux-mêmes délinquants en grandissant.
- Mais d'autres études montrent que l'incarcération peut avoir un bénéfice : suppression de l'influence nocive, éloignement d'un parent violent, toxicomane, abusif, etc.
- Enfin, d'autres études encore ne trouvent aucun effet direct entre l'incarcération du parent et la délinquance des enfants (suggérant qu'elle ne joue pas plus un rôle que d'autres éléments, comme les fréquentations, l'exposition à la drogue, etc.).

L'attachement parental, un élément majeur du développement de l'enfant

L'attachement parental est le lien affectif, psychologique, et émotionnel, qui unit un enfant à ses parents. Il comprend l'affection abstraite (les sentiments d'amour, de confiance, de proximité) ; l'intimité concrète (le fait de communiquer, de partager ses pensées et émotions, de rechercher des conseils) ; et la présence des parents dans l'esprit de l'enfant (le fait de penser à ses parents, de se soucier de leurs pensées et opinions). En théorie, si un enfant se développe dans un environnement familial « normal » avec un fort attachement parental, alors cela le protège fortement de la délinquance (à l'inverse, un enfant qui grandit sans attachement parental est plus à risque d'avoir des comportements déviants en grandissant). Mais alors, dans le cas où un enfant a un fort attachement à un parent criminel, cela augmente-t-il les risques que l'enfant « valide » les comportements criminels de son parent, et le pousse ainsi à imiter ces comportements ?

Méthode de l'étude

Pour répondre à cette question, Dr Assaraf a recueilli des données auprès de 318 familles aux États-Unis, parmi lesquelles la moitié (159) avaient un père incarcéré, et l'autre moitié n'avait aucune histoire criminelle.

Elle a alors analysé plusieurs éléments :

- La raison de l'incarcération du père : infractions liées à la drogue (consommation et vente de stupéfiants), crimes contre les biens (dommages matériels, vols, revente de biens volés), et comportements violents (« bagarres » physiques) ;
- Le niveau d'attachement maternel et paternel qu'avait l'enfant à 16 ans, basé sur des critères comme la proximité ressentie, la qualité de la communication, la satisfaction de la relation, la « chaleur » affective ;
- Les comportements de délinquance des enfants, liés à la drogue, aux biens, et aux violences physiques.

Résultats : le niveau d'attachement a en effet un impact sur la délinquance des enfants

Dans un premier temps, les chercheuses ont uniquement réalisé des calculs pour évaluer la corrélation entre incarcération du père et délinquance de l'enfant. Ces premiers calculs n'ont pas permis de révéler de lien statistique entre les deux : il y avait autant de « délinquants » dans les familles avec un père en prison, que dans les autres familles (soit environ 7%). Mais ensuite, elles ont intégré le niveau d'attachement parental dans leurs calculs.

Dans les familles sans incarcération parentale :

Plus le niveau d'attachement aux deux parents était élevé, plus les risques de délinquance liée aux biens matériels diminuait chez les enfants (confirmant alors la théorie que dans une famille « normale », les enfants ayant un fort attachement ont peu de risques de commettre des crimes).

Dans les familles où le père était en prison :

- Si le père était en prison pour infraction liée à la drogue, alors un fort attachement au père augmentait les risques de crimes liés à la drogue chez ses enfants ; et au contraire un faible attachement au père diminuait ces risques.
- Si le père était en prison pour crime contre les biens matériels, on retrouvait le même pattern : un fort attachement augmentait les risques de crimes contre les biens chez ses enfants ; et au contraire un faible attachement diminuait ces risques.
- Par contre, si le père était en prison pour comportement violent, on observait en général peu de comportements violents chez ses enfants, peu importe le niveau d'attachement.

Conclusions

Cette étude a permis de révéler que l'attachement parent-enfant (avant emprisonnement) a un rôle à jouer dans le lien entre criminalité des parents et délinquance des enfants. Un fort attachement peut protéger contre la délinquance, mais peut aussi dans certains cas (crimes liés à la drogue et aux biens matériels) renforcer la transmission « héréditaire » de comportements criminels. Tout lien parental n'est donc pas systématiquement protecteur pour l'enfant, ce qui permet de réfléchir mieux aux interventions, en fonction du contexte familial.

Cet article est basé sur :

Noy Assaraf, et al. (2025). *Delinquency among children of incarcerated parents: The role of pre-incarceration parental attachment*. *Journal of Criminal Justice*, 99, 102456. DOI: 10.1016/j.jcrimjus.2025.102456. Licensed under CC BY 4.0.